

Ordonnance du Roy du 20 May 1729 Pour réunir les Six Compagnies des Gentilshommes, et en former seulement deux de trois cens cadets chacune, dans les citadelles de Metz et de Strasbourg

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance du Roy du 20 May 1729 Pour réunir les Six Compagnies des Gentilshommes, et en former seulement deux de trois cens cadets chacune, dans les citadelles de Metz et de Strasbourg

Auteur(s) : France sept 1715

Editeur, producteur : [S. l.] : [s. n.] [s. d.]

Titre de forme : [Règlement. 1729]